

A scenic outdoor setting in Menthon-Saint-Bernard. In the foreground, a large, leafy tree stands on the left, and a black lamppost is on the right. In the middle ground, a blue building with a green sign that says "The Place" is visible. To its right is a white tent with green chairs and tables underneath. The background shows a grassy hill and more trees.

Bulletin Municipal
2014

MENTHON-SAINT-BERNARD

Sommaire



Photos couverture : Dominique Brion-Buland • Imprimerie Gutenberg / Meythet • Papier écolabellisé

● La lettre du Maire	2
● Le conseil municipal 2014 - 2020	3
● Les Finances de la Commune	4-5
● Les travaux réalisés en 2013-2014	6-7
● Les évènements de l'année à Menthon	8-9
● La Communauté de Communes de la Tournette	10
● Le SYANE	11
● Le SCOT	12-13
● 1914 - 2014	14-15
● 1944 - 2014	16
● La vie scolaire	17 à 20
● La vie associative	21 à 30
● A l'honneur : Viviane Wolff	31-32

La lettre du Maire

Lors des élections municipales de mars 2014, vous m'avez renouvelé votre confiance et je tiens, une nouvelle fois, à vous en remercier.

L'équipe municipale est ainsi à pied d'œuvre pour cette mandature 2014-2020 qui sera très vraisemblablement concernée par la réforme territoriale annoncée par le Gouvernement. Lorsque nous en saurons davantage, je reviendrai vers vous pour vous en communiquer les grandes lignes, le calendrier et les conséquences pour notre Commune.

Quoi qu'il en soit, de nombreux dossiers sont sur la table du Conseil Municipal et notamment celui de la reconstruction du bâtiment de la plage pour lequel l'équipe municipale devra se prononcer prochainement avant de pouvoir recueillir les autorisations administratives nécessaires. Cet investissement sera financé par le budget annexe "activités économiques" sans faire appel au budget général et donc sans faire appel à l'impôt.

Mais, au-delà de la réforme territoriale, nous devons dès à présent prendre en compte le fait que la crise des finances publiques impacte très directement



nos recettes. Sur les exercices 2014, 2015 et 2016, la baisse des dotations de l'Etat dépassera les 30 %, et se conjuguera avec l'effort spécifique demandé aux Communes dites "riches" de participer à la péréquation des recettes. Pour être clair, nos recettes de fonctionnement vont s'effondrer dans les deux ans à venir (de l'ordre de 250.000 € à 300.000 € de diminution) ; obérant d'autant nos capacités d'investissement. Ainsi l'Etat invite les collectivités locales à réfléchir sur la baisse du niveau de service de façon à freiner les dépenses de fonctionnement. Mais parallèlement, le même Etat nous demande de prendre en charge la réforme des rythmes scolaires (dépenses estimées à 40.000 €/an).

C'est dans ce contexte très contraint que nous devons agir et, vous l'aurez compris, nos marges de manœuvre vont être chaque jour un peu plus réduites.

Néanmoins nous avons la volonté de servir notre Commune et de tout mettre en œuvre pour essayer de maintenir le meilleur niveau de service et d'équipement possible. Telle est notre feuille de route pour les mois et les années à venir.

Antoine de MENTHON

Maire

de MENTHON-SAINT-BERNARD

Vice-Président
du Conseil Général

MENTHON

Le conseil municipal 2014 - 2020

Le 28 mars 2014, le conseil municipal a élu le Maire et les Adjoints.

Maire : Antoine de MENTHON pour un 6^e mandat.

1^{re} Adjointe : Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, déléguée pour intervenir dans les domaines relatifs à l'environnement, au cadre de vie (dont notamment l'entretien général de la commune, le fleurissement et le concours des villes et villages fleuris, les illuminations de fin d'année) et aux travaux (voirie, eau potable, bâtiments)....

2^e Adjoint : Alain HAURAT, délégué aux affaires relatives à l'urbanisme.

3^e Adjointe : Anne HUDAULT, déléguée aux finances communales.

4^e Adjoint : Jérôme GRETZ, délégué aux affaires relatives aux sports, à la jeunesse, aux relations avec les associations, à la vie scolaire (dont notamment les conseils d'écoles et l'OGEC), ainsi qu'aux affaires relatives au domaine de la mémoire patriotique.

5^e Adjoint : Michel FORESTIER, délégué aux affaires relatives à la communication et à la culture (dont notamment le bulletin municipal et En 2 mots, le site internet, les réunions « 60 minutes avec », les journées du patrimoine).

LES COMMISSIONS

Commission environnement, cadre de vie, travaux - Président : Antoine de MENTHON, Maire, Responsable : Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, 1^{re} adjointe, Membres : Pauline BRUNET, Jean-Christophe CABOT, Patrice COUTIER, Alain HAURAT, Anne HUDAULT, Sylvie FRIN, Laurence MICHEL, Catherine PAGES.

Commission urbanisme - Président : Antoine de MENTHON, Maire, Responsable : Alain HAURAT, 2^e adjoint, Membres : Pauline BRUNET, Nicolas CHAMBET, Patrice COUTIER, Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, Jérôme

GRETZ, Anne HUDAULT, Monique JACOB-MARTEL, Renaud KRESSMANN, Laurence MICHEL, Catherine PAGES.

Commission des finances - Président: Antoine de MENTHON, Maire, Responsable : Anne HUDAULT, 3^e adjointe, Membres : Pauline BRUNET, Jean-Christophe CABOT, Patrice COUTIER, Maryline ERAZMUS, Elodie ESPERANDIEU, Ludovic FAVRE, Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, Sylvie FRIN, Jérôme GRETZ, Alain HAURAT, Catherine PAGES.

Commission sports, jeunesse, écoles, associations -

Président : Antoine de MENTHON, Maire, Responsable : Jérôme GRETZ, 4^e adjoint, Membres: Nicolas CHAMBET, Jean-Christophe CABOT, Elodie ESPERANDIEU, Monique JACOB-MARTEL, Renaud KRESSMANN, Yves MICHEL.

Commission culture, communication et inter générations - Président : Antoine de MENTHON, Maire, Responsable : Michel FORESTIER, 5^e adjoint, Membres : Jean-Christophe CABOT, Elodie ESPERANDIEU, Ludovic FAVRE, Jérôme GRETZ, Monique JACOB-MARTEL, Laurence MICHEL, Yves MICHEL.

Commission PLU - Président: Antoine de MENTHON, Maire, Membres: Pauline BRUNET, Patrice COUTIER, Maryline ERAZMUS, Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, Jérôme GRETZ, Alain HAURAT, Anne HUDAULT, Monique JACOB-MARTEL, Renaud KRESSMANN, Laurence MICHEL, Catherine PAGES.

Commission plage - Président : Antoine de MENTHON, Maire, Membres : Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, Alain HAURAT, Anne HUDAULT, Jérôme GRETZ, Michel FORESTIER, Pauline BRUNET, Jean-Christophe CABOT, Patrice COUTIER, Maryline ERAZMUS, Elodie ESPERANDIEU, Ludovic FAVRE, Sylvie FRIN, Renaud KRESSMANN, Laurence MICHEL, Yves MICHEL, Catherine PAGES.

LES REPRESENTATIONS EXTERIEURES DU CONSEIL MUNICIPAL

A la Communauté de Communes de la Tournette : Titulaires : Antoine de MENTHON, Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, Patrice COUTIER, Laurence MICHEL, Alain HAURAT, Anne HUDAULT, Jérôme GRETZ. Remplaçants : Maryline ERAZMUS, Renaud KRESSMANN.

Au Syane : Patrice COUTIER

Au SMDEA : Emmanuelle FOLLIN-ARBELET

Au Syndicat Fier et Lac : Délégués titulaires : Patrice COUTIER et Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, Délégués suppléants : Sylvie FRIN, Renaud KRESSMANN.

Correspondant Défense : Jérôme GRETZ.



Les conseillers municipaux de gauche à droite,
1^{er} plan : Emmanuelle FOLLIN-ARBELET, Monique JACOB-MARTEL, Antoine de MENTHON, Laurence MICHEL, Sylvie FRIN, Elodie ESPERANDIEU, Anne HUDAULT.
2^e plan : Renaud KRESSMANN, Jérôme GRETZ, Yves MICHEL, Catherine PAGES, Ludovic FAVRE, Pauline BRUNET, Patrice COUTIER, Alain HAURAT, Nicolas CHAMBET, Jean-Christophe CABOT, Maryline ERAZMUS, Michel FORESTIER.

Les Finances de la Commune

FINANCES MUNICIPALES : Budget 2014

La construction du budget primitif pour l'année 2014, voté le 10 mars dernier, a privilégié la souplesse du budget de fonctionnement et un certain allègement de la politique d'investissement sous le double impact de la baisse générale des dotations de l'Etat et de la capacité de la commune à générer une capacité d'autofinancement certes préservée mais fragile.

Nette baisse des dotations de l'Etat

Le budget primitif est marqué par une nette baisse des dotations de l'Etat : l'engagement de ce dernier de ramener le déficit public en dessous du seuil des 3 % du PIB dès 2015 impacte les finances des collectivités locales et tout particulièrement celles des communes. L'enveloppe nationale destinée à la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aux

communes va être amputée, en 2014, de 588 milliards d'euros. Ainsi pour Menthon-Saint-Bernard, la somme allouée passera de 372 085 € à 351 475 €, soit une baisse de 5,5%.

Les différentes compensations fiscales vont également diminuer.

Des recettes de fonctionnement relativement stables

Et ce, malgré le désengagement de l'Etat, la diminution sensible des droits de mutation et la baisse de nos ressources fiscales dont une partie est destinée (9,2 % cette année) au profit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes.

(Le FPIC vise à compenser les écarts de richesse entre les communes et les intercommunalités en attribuant aux communes et intercommunalités les plus défavorisées une partie des ressources des collectivités plus favorisées).

Au demeurant, la municipalité n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition pour cet exercice budgétaire.

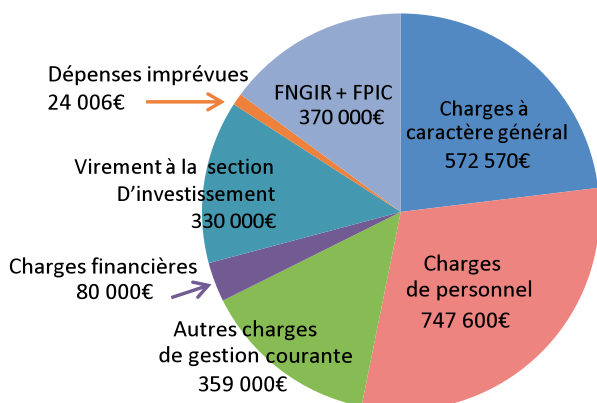
Maîtrise des dépenses de fonctionnement

La hausse des dépenses de fonctionnement est limitée à 1,8 % malgré les nouvelles charges induites par les décisions nationales.

Ainsi, la participation de la commune au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes va augmenter de plus de 70 % en passant de 52 097 € en 2013 à 91 000 € en 2014 (sous réserve de la loi de finances modificative de l'automne 2014).

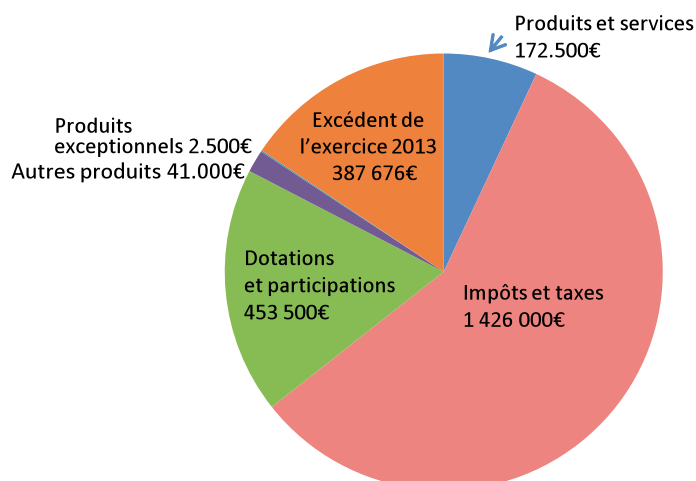
De même, l'application des mesures réglementaires et statutaires telles l'adoption des nouveaux rythmes scolaires (40 000 €) ou l'augmentation des charges sociales pèsent sur les dépenses de personnel qui représentent 35 % des dépenses réelles.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
2 483 176€



Budget principal 2014

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
2 483 176€



Les Finances de la Commune

En contrepartie, la diminution des frais financiers (-7 %), conséquence logique de la poursuite du désendettement bancaire de la Commune participe à la maîtrise de ces dépenses.

Politique d'investissements prudente

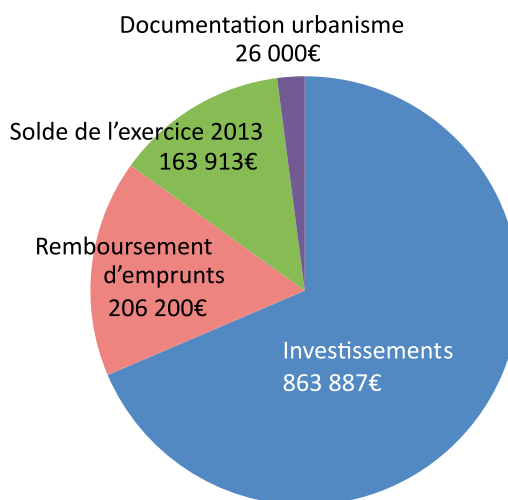
Les recettes d'investissements se réduisent elles aussi sensiblement puisque tributaires de l'autofinancement dégagé par le budget de fonctionnement et des différentes subventions d'investissements reçues. D'où l'inscription d'un emprunt de 400 000 € nécessaire à l'équilibre du budget ; **toutefois** cet emprunt ne sera réalisé qu'en fonction de l'évolution des besoins budgétaires.

Dans un contexte de désendettement global de la commune, tous budgets confondus (budget principal, budget de l'eau et budget des activités commerciales) plusieurs opérations sont réalisées cette année : réfection de 2 appartements (un au Clos Chevalier, l'autre à la Poste), achat de défibrillateurs (6 ont été installés pour cet été en différents points de la commune), part communale sur le chantier de la piste cyclable (655 000 € dont 232 000 € à la charge du budget de l'eau) et travaux d'étude pour le projet de rénovation des bâtiments de la plage.....

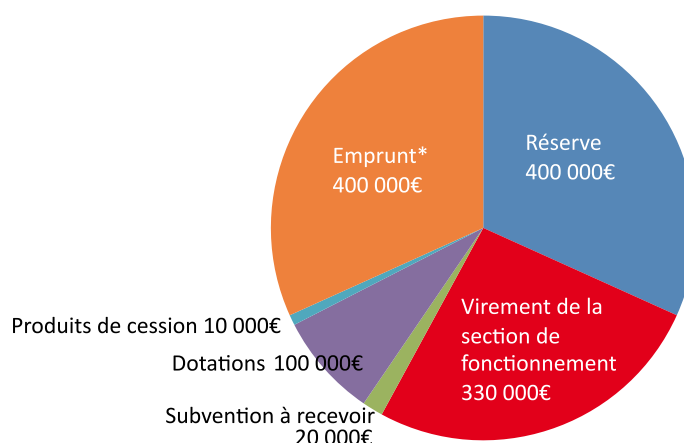
Anne Hudault

Budget principal 2014

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 1 260 000€



RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 260 000€



* l'emprunt sera souscrit en tant que de besoin en fonction de l'évolution des besoins budgétaires.

Les travaux réalisés en 2013-2014

Rénovation de deux appartements municipaux



La rénovation de deux appartements appartenant à la commune, l'un dans le groupe scolaire du Clos Chevalier, l'autre dans le bâtiment abritant la Poste, a été entreprise sous la houlette du cabinet d'étude Alpetech. Des travaux de menuiserie, cloisons et plafonds, carrelage, de peinture, d'électricité et de chauffage-sanitaires, ont été réalisés par les entreprises Guy Arragain, Eric Lecomte, Eric Périllat, Charvin Peinture, Hudry Electricité, Savoie Confort.

Les travaux commencés mi-février 2014 se sont terminés fin mai et ont coûté 69 612,19 € TTC.

Plage

Parce que ce sont un projet et une dépense très importants pour la commune, l'étude pour la construction d'un nouveau bâtiment à la plage, commencée sous le mandat précédent, a été ralentie par les élections municipales ; elle a repris avec la constitution d'une nouvelle commission plage et un rendez-vous avec l'architecte choisi pour ce nouvel aménagement.



Torrent de la Touvière

Le torrent qui délimite les hameaux de Barbanchon (Menthon) et La Côte (Alex) a eu la fâcheuse idée de sortir de son lit en 2013 ; une telle crue ne s'était pas produite au cours des cinquante dernières années, mais il faut prendre des mesures afin que cela ne se reproduise pas. La solution préconisée par l'ONF est de créer des bassins de débordements sur sa rive droite ; l'état actuel du PLU ne le permet pas encore et nécessite une révision.

Marché à bons de commande pour l'entretien de la voirie

La commune a lancé un marché que l'entreprise EUROVIA a remporté : il s'agit, chaque année, de procéder à des campagnes de restauration de la chaussée dont le montant n'excède pas 50 000 €. Une première série de « retouches » a déjà eu lieu. Plusieurs fois par an, le responsable des services techniques rencontrera l'entreprise Eurovia et fera le point sur les travaux à effectuer.

À titre indicatif et « à la louche », 10 m² d'enrobé sur de la voirie communale coûtent 900 € ; bien sûr, ce chiffre doit être tempéré par plusieurs aléas tels que mise en place du chantier, évacuation des matériaux, qui ne seront comptés qu'une fois par déplacement.

Les travaux réalisés en 2013-2014

Voie Verte

La première tranche Menthon-Echarvines est terminée ; la deuxième tranche va se poursuivre jusqu'au printemps 2015. Nous rappelons que les travaux continuent durant l'été mais sans alternat.

Jusqu'aux Granges (Talloires) la voie verte est située à gauche de la chaussée dans le sens Menthon-Talloires. Sur la commune de Menthon, à droite de la route, un trottoir est créé, les réseaux aériens sont enfouis et la colonne d'eau potable est remplacée.

Coût : 4 397 000 €uros, financés par :

- Conseil Général de Haute-Savoie : 2 022 000 €uros
- SILA : 1 511 000 €uros
- Menthon : voirie 66 000 €uros, eau potable 232 000 €uros, réseaux secs 357 000 €uros
- Talloires : 20 000 €uros
- SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) : 189 000 €uro

Défibrillateurs

Six défibrillateurs ont été installés à des endroits stratégiques de la commune : au centre du village (sur le mur du presbytère), à la plage (chalet des maîtres-nageurs), au Port (sur le mur Nord du Chalet du Port), au Tennis-Club, au Clos Chevallier et au club de foot du Lanfonnet. Ce matériel, dont

l'installation est devenue obligatoire, est très facile d'utilisation : dès le décrochage de l'appareil, une voie explique la marche à suivre à l'utilisateur. Une formation a cependant été proposée aux personnes les plus susceptibles de devoir les utiliser.



Radars pédagogiques

L'efficacité des radars pédagogiques étant démontrée, deux appareils ont été installés l'un route des Moulins et l'autre à Presles.

Fleurissement

Vous avez été nombreux à remarquer, au printemps dernier, l'effort particulier qui a été fait avec la plantation à l'automne 2013 de 3000 bulbes de narcisses, jonquilles et tulipes à des endroits autrefois un peu oubliés en dehors de la période estivale (plage, port).

Par ailleurs, la commission travaux renouvelle sa volonté de choisir des plantes vivaces plutôt que des annuelles ; ainsi du lierre couvrant est planté aux endroits les plus arides.

Recommandation à propos des sapins

Lors de la plantation d'un arbre, on doit garder à l'esprit qu'un sapin, un pin Douglas par exemple, pourra, en dix ans, mesurer 70 mètres, formant une masse sombre, au tronc assez disgracieux, souvent gênant pour les voisins ; il existe tant d'autres essences, plus élégantes, à feuillage persistant ou non et plus appropriées à l'altitude du village, qu'il est dommage de se cantonner aux pins et sapins dont l'effet, en haies, n'est jamais heureux : ainsi les érables japonais aux couleurs diverses selon la saison, un arbre de Judée, un prunus Accolade ou un Abelia grandiflora, tous les fruitiers, la liste est longue...

Emmanuelle Follin-Arbelet

Les événements de l'année à Menthon

Muzik au bord de l'eau



Depuis 2009 la mairie a inauguré les concerts "Muzik au bord de l'eau". Le principe est de partager un moment festif au bord de l'eau tous les vendredis de 18 h 15 à 19 h 30. La programmation se veut proche de notre public, petits et grands, qu'ils soient vacanciers ou habitants savoyards. Vous entendrez comme chaque année des musiques rock des années 1970 et 1980 - du jazz et des musiques du monde ou folk. De quoi satisfaire tout le monde, c'est le souhait du conseil municipal. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour mieux vous satisfaire.

Renaud Kressmann, conseiller municipal



La journée du patrimoine

2013

"Quand nos rives inspirent les écrivains"
Certaines femmes et hommes de lettre ont séjourné à Menthon-Saint-Bernard, d'autres s'y sont installés (Taine - Gardet - Grinberg). Une balade pédestre et littéraire guidée, commencée au bord du lac, au pied du "Palace", et terminée au bassin de Ramponnet, a permis d'effectuer des haltes devant des paysages et des lieux de villégiature, devant et dans lesquels de grands noms de la littérature française ont été inspirés.

Citons : Ephise Simond, André Gide, Clément Gardet, Hippolyte Taine, Ernest Renan, José Maria de Hérédia, Anne-Marie Monnet, Charles-François Ramuz, Léon Blum, Monseigneur Dupanloup, Maréchal Lyautey, Henri Ghéon, Henry Bordeaux, Patrick Modiano et Michel Grinberg.



Les événements de l'année à Menthon

60' avec... Charlyne Bise

Petit mot du Maire et arrivée de Charlyne Bise accueillie par Alexis Olivier qui nous fait la lecture d'une lettre de Jean-Claude Brialy «...Charlyne et Sophie qui savent partager le plaisir et la qualité de l'existence. Ici, la douceur et la générosité sont la couleur de la maison ».

Evocation de l'histoire de la table légendaire, mondialement connue. En 1903, une guinguette tenue par Marie et François a déjà une réputation d'excellence. Suivent en 1928 Marguerite et Marius, puis Charlyne et François en 1957 et aujourd'hui Charlyne et Sophie.

De nombreuses transformations dans le cadre d'exception qu'est la baie de Talloires en conservant toujours l'âme de la maison.

Au fil des ans accueil avec élégance et simplicité des grands de ce monde : L'Aga Khan, les reines de Grèce et de Norvège, la Reine Mère, ... de nombreux artistes, comédiens, chanteurs...

Charlyne Bise, c'est l'engagement de toute une vie au service de l'Auberge et de ses hôtes, la retraite n'est pas encore envisagée.

Après quelques questions, selon la tradition, le précédent interlocuteur, le Colonel Gouriou, ne pouvant être présent, a offert un livre et a écrit un texte émouvant «...nous partageons vous et moi, je crois, nombre de valeurs essentielles pour tenter de parvenir à l'excellence...le goût des autres... le goût de l'effort... le culte de la victoire... ».

Ces 60' menées par Alexis Olivier avec professionnalisme et sensibilité, se sont clôturées autour du traditionnel pot de l'amitié.



15^e édition de la Galette des Rois

Créé pour fêter l'an 2000, ce moment de partage est devenu une tradition.

Le 25 janvier dernier, de nombreux Menthonnais, toutes générations confondues, se sont retrouvés au Clos Chevalier autour du traditionnel buffet pour partager une part, ou deux, de galette ou de brioche, et trinquer pour la nouvelle année 2014.

Une occasion de plus pour se rencontrer, échanger, accueillir de nouveaux habitants.



La Communauté de Communes de la Tournette

La Communauté de Communes de la Tournette : une intercommunalité au service des habitants des quatre communes riveraines de la rive Est du lac

La Communauté de Communes de la Tournette (CCT) associe les communes de Bluffy, Menthon-Saint-Bernard, Talloires et Veyrier-du-Lac.

La CCT est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Elle a été créée le 29 décembre 2000, et dispose d'une fiscalité propre grâce à une partie des taxes foncières et d'habitation, et à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Comme toutes les collectivités territoriales, la CCT exerce des compétences arrêtées par la Préfecture :

1. Obligatoires. On peut citer :

- réalisation et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) : le premier PLH de six ans est arrivé à terme (participation de la CCT de 430k€), le nouveau est en cours d'adoption par les communes,
- participation au Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes pour le Bassin Annécien (CDDRA),
- actions touristiques via l'Office du Tourisme du Lac.

Composition du nouveau bureau :

Président :

Antoine de MENTHON

Vice-Présidents :

Patrice COUTIER

Daniel BOA

Pierre BISE

2. Optionnelles. On peut citer :

- construction, entretien, fonctionnement d'équipements pour la petite enfance (crèche des Epêles à Veyrier-du-Lac),
- construction, entretien et fonctionnement du stade Jean Dutour à Menthon Saint Bernard : **en 2014, des travaux de rénovation sont engagés sur le stade en herbe pour refaire une partie de son drainage,**



3. Autres. On peut citer :

- balayage mécanique des voies : une balayeuse est louée 6 mois par an et mise à la disposition des services techniques des 4 communes,
- entretien et réparation des réseaux d'éclairage public,
- incendie et secours,
- collecte et traitement des eaux pluviales sur l'espace communautaire,
- aide au maintien des personnes âgées à domicile (livraison de repas).
- traitement et collecte des déchets : collecte en porte-à-porte des Ordures Ménagères (OM), collecte des déchets recyclables en Points d'Apport Volontaire (PAV) répartis sur la commune, gestion de la déchetterie intercommunale de Menthon : **en 2014, un nouveau conteneur pour les papiers/cartons/emballages a été enterré rue de la Poste,**
- création, entretien, aménagement et balisage de sentiers intercommunaux.

Ces compétences s'exercent soit directement par des marchés de travaux et/ou de prestation, soit par des subventions/participations aux organismes concernés.

MENTHON

Le Syane

Le Syane : Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique en Haute Savoie

Le Syane est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le département.

Le Syane ne dispose pas d'une fiscalité propre ; ses ressources viennent donc de subventions ou taxes. Les travaux qu'il réalise sont majoritairement financés par les communes, la participation du Syane variant selon la nature des travaux.

Il exerce cinq métiers :

- électricité : le Syane est l'autorité organisatrice et concédante pour les 239 communes sous concession ErdF, en concertation avec les 55 communes sous régie ou SEM,
- gaz : le Syane est l'autorité organisatrice et concédante pour les 113 communes ayant choisi de lui transférer la compétence. 47 communes sont desservies en gaz,
- énergie : maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables au travers d'audits et de diagnostics, d'études de faisabilité, électrification de sites isolés, soutien aux projets communaux de rénovation énergétique,
- éclairage public : pour les 223 communes ayant transféré leur compétence, travaux neufs, rénovations, diagnostics, et maintenance pour celles qui le souhaitent. **En 2014, le Syane a terminé l'installation des mâts d'éclairage devant l'entrée du nouveau cimetière,**



- communications électroniques : le Syane a engagé, en partenariat avec le Conseil Général, la réalisation du réseau départemental très haut débit en fibre optique. Son objectif est de raccorder dans un

délai de 5 ans 90 % des entreprises de plus de 6 salariés et près de la moitié des hauts-savoyards, puis progressivement 90 % des foyers d'ici 12 ans.

Le SCOT



SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Agglomération d'Annecy – Fier et Usse
Pays de Cruseilles – Pays de Faverges
Pays de Fillière – Rive Gauche – La Tournette

Les représentants des 7 intercommunalités du territoire du bassin annécien au sein du Syndicat Mixte du SCOT ont **approuvé à l'unanimité**, le 26 février 2014, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du bassin annécien présidé par Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard.

Cette large adhésion des élus à ce schéma constitue un événement majeur : pour la première fois, le territoire se dote d'un document de planification, le SCOT, pour assurer un développement durable et équilibré du bassin annécien, ce pour les 20 prochaines années. Le SCOT du bassin annécien constitue désormais un document de "référence" pour l'ensemble des politiques d'aménagement et d'urbanisme mises en place dans les communes et intercommunalités.

Ce SCOT se veut ambitieux, et vise à concilier le développement urbain, démographique et économique, avec la préservation des espaces naturels et agricoles, ceci tout en assurant la qualité de vie des habitants.

Les grands objectifs du SCOT sont les suivants :

- Une consommation foncière inférieure à 1100 hectares pour les 20 prochaines années, soit une diminution de près de 50 % par rapport à la poursuite de la tendance actuelle, permettant de préserver des terres agricoles et les paysages.
- Le maintien de la dynamique du territoire sur le plan démographique et économique : construction d'environ 30 000 logements et encouragement au développement économique dans toute sa diversité.

- Une structuration du territoire autour d'une "armature urbaine" organisée en cohérence avec les transports en commun et privilégiant la proximité.
- Un développement urbain plus dense associant qualité urbaine et mixité des fonctions.
- Une importante prise en compte de la loi littoral, de la loi montagne et des exigences environnementales : respect de la biodiversité (trame verte et bleue) et de paysages, préservation des ressources, gestion des déchets...

A l'issue des élections municipales de mars 2014, Antoine de MENTHON, Maire de MENTHON-SAINT-BERNARD a été réélu Président du SCOT pour une durée de 6 années.

Un travail d'élaboration conséquent, et une large concertation

Le SCOT est le fruit de 7 années de travail partenarial associant élus des collectivités du bassin annécien et des collectivités limitrophes, personnes publiques associées et partenaires, monde socio-professionnel et société civile.

Le 31 juillet 2013, le projet de SCOT a été "arrêté" par les élus. Les acteurs associés à l'élaboration ont été consultés sur ce projet entre août et novembre 2013.

Une enquête publique a ensuite été organisée du 18 novembre au 20 décembre 2013 inclus.

Les élus du Syndicat Mixte du SCOT ont finalisé la rédaction du SCOT sur la base des avis exprimés et du rapport de la Commission d'Enquête.

Cap sur la mise en œuvre

Le SCOT entame à présent le travail de mise en œuvre, qui constitue une étape majeure pour "faire vivre" ce document et lui assurer une application pertinente sur le territoire de la Communauté de l'agglomération d'Annecy et des Communautés de communes (63 communes, 214 000 habitants).

MENTHON

Le SCOT

Focus : quelles sont les relations entre les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux et le SCOT ?

Au terme des articles L 122-1-15 et R 122-5 du Code de l'urbanisme, les plans, opérations et programmes suivants doivent être compatibles avec le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT :

- Les programmes locaux de l'habitat (PLH), les plans de déplacements urbains (PDU), les schémas de développement commercial, les plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans de sauvegarde et de mise en valeur, les cartes communales ;
- Les zones d'aménagement différé (ZAD) et les périmètres provisoires de ZAD, les zones d'aménagement concerté (ZAC), les lotissements de plus de 5 000 m² de surface de plancher, la constitution, par des collectivités et établissements publics, de réserves foncières de plus de cinq hectares d'un seul tenant ;
- Les autorisations d'exploitation commerciale prévues par l'article L. 752-1 du code de commerce et les projets prévus par l'article L. 212-7 du code du cinéma et de l'image animée.

Les délais de mise en compatibilité sont les suivants :

- Les PLU et cartes communales doivent, si nécessaire, être rendus compatibles avec le SCoT approuvé dans un délai de 3 ans.

- Les POS doivent être rendus compatibles avec le SCoT approuvé sans délai.
- Les programmes locaux de l'habitat et les plans de déplacements urbains doivent, si nécessaire, être rendus compatibles avec le SCoT approuvé dans un délai de 3 ans.

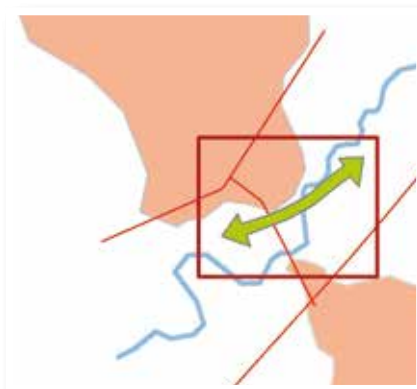
Sur la notion de compatibilité :

Le code de l'urbanisme recourt fréquemment à la notion de compatibilité, sans toutefois la définir. Elle ne doit pas être confondue avec la notion de conformité. Lorsqu'un document doit être conforme à une norme supérieure, l'autorité qui l'établit ne dispose d'aucune marge d'appréciation. Elle doit retranscrire à l'identique dans sa décision la norme supérieure, sans possibilité d'adaptation. C'est cette relation de conformité qui prévaut dans les relations entre permis de construire et PLU.

Dans le cadre d'un rapport de compatibilité, l'autorité élaborant une décision n'est pas tenue de reproduire à l'identique la norme supérieure. La notion de compatibilité induit une obligation de non contrariété de la norme inférieure aux aspects essentiels de la norme supérieure. Le PLU devra donc respecter les options fondamentales du SCoT, sans être tenu de reprendre à l'identique son contenu. (Source : "Le Schéma de Cohérence Territoriale : un projet partagé pour l'aménagement durable d'un territoire" - Ministère de l'Egalité des Territoires et de Logement - Juin 2013)

Exemple de traduction d'un principe du SCOT dans un PLU :

Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) du SCoT localise une coulée verte, axée sur la rivière. Le PLU en tire les conséquences en manière de déclinaison parcellaire, de zonage et de règlement, selon le principe de compatibilité.



Principe d'une coulée verte dans le DOO du SCOT



Traduction en zone naturelle dans un PLU



Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du bassin annécien

18, chemin des Cloches – 74940 ANNECY-LE-VIEUX
Site Internet : www.scot-bassin-annecien.fr
Mail : accueil@scot-bassin-annecien



L'élaboration du SCoT du bassin annécien est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Rhône Alpes avec le Fonds Européen de Développement Régional.

1914 - 2014

Le 2 août 1914, la France entre en guerre contre l'Allemagne.

Le 9 août, le Conseil Municipal de MENTHON-SAINT-BERNARD est convoqué d'urgence, sous la présidence de Philibert d'ORLYE, Maire.

Trois conseillers municipaux sont absents : Jean BELLUARD, Jean-Marie PORTIER et Joseph PORTIER. Ils ont été mobilisés.

Monsieur le Maire donne alors lecture du télégramme de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie du 7 août 1914 :

"Vous prie convoquer d'urgence le Conseil Municipal et prendre immédiatement de concert avec lui les mesures suivantes pour assurer la rentrée et le battage des moissons et sauvegarder les récoltes futures :

- 1°) Faire l'inventaire de la main d'œuvre agricole et industrielle existant dans la Commune et susceptible d'être employée aux travaux agricoles (hommes non mobilisés, femmes et enfants) ;
- 2°) Répartir cette main d'œuvre sur le territoire de la Commune de manière à sauvegarder les récoltes de tous vos administrés et en première ligne les récoltes de ceux qui sont à la frontière ;
- 3°) Rechercher avec les propriétaires de machines agricoles le moyen d'utiliser ces machines sur le plus grand nombre de terres possible."



Après examen de l'état des récoltes pendantes dont l'enlèvement est urgent ; état fait des chefs de famille ou ouvriers habituellement livrés à la culture actuellement mobilisés, considérant la nécessité d'une main d'œuvre à donner dans le cas présent, les membres du Conseil Municipal, quoique conscients dans l'assurance que leur donne Monsieur le Maire de l'esprit de solidarité qu'anime tous les habitants, prouvés en d'autres circonstances de maladie ou d'accidents survenus dans une famille ; prévoyant que le concours de travail à apporter à certaines maisons peut se répéter jusqu'à l'arrière saison ; considérant que les ouvriers à requérir probablement pour plusieurs journées ne pourront perdre leur salaire utile et nécessaire à la subsistance de leur famille ; faisant état des ressources du bureau de bienfaisance et considérant que

le premier secours utile aux familles nécessiteuses est la jouissance de leur récolte non faite sur leurs parcelles de terre bien souvent travaillées à grand frais,

- Décident qu'il sera pourvu au travail urgent de la moisson des blés, avoine ; de la coupe et rentrée des regains et ultérieurement du battage des grains si les mobilisés ne sont pas rentrés au foyer, par le concours des journées dont pourraient disposer quelques propriétaires auxquels il est fait un pressant appel et les journées dont seront requis les ouvriers agricoles dans les maisons où les bras feront défaut, dont la situation a été surprise ou modifiée par la mobilisation qui les aura privées du travail obligé.

MENTHON

1914 - 2014

- Les journées seront requises à destination fixée chaque dimanche par les soins de Monsieur le Maire et Messieurs Bernard Portier et Louis Jacob, conseillers municipaux.
- Elles seront payées sur les fonds de secours de toute nature inscrits au bureau de bienfaisance pour les familles inscrites à l'indigence.

Lors de la séance du 8 novembre 1914, le Conseil Municipal remercie M. le Maire de l'initiative qu'il a prise d'une souscription dans la Commune dans l'intérêt de nos soldats, des départements et pays envahis.

Puis il témoigne à nos soldats toute son admiration, sa reconnaissance pour la vaillance, le courage, l'ardeur, l'endurance, la ténacité avec lesquels ils défendent à nos frontières aux efforts de l'ennemi, exprime toute sa sympathie aux populations des départements envahis, à la population belge, première victime innocente d'une guerre déclarée à notre patrie.

Le Conseil, considérant que les ressources de la Commune ne permettent pas de fixer une contribution de la Commune pour le soulagement de nos soldats, décide de lancer une souscription auprès des habitants dont le produit sera affecté :

- 1°) à l'œuvre des vêtements chauds pour garantir nos soldats des rigueurs de la mauvaise saison ;

2°) à l'œuvre des militaires blessés et convalescents en séjour d'hospitalisation et ainsi hâter leur retour à la défense du drapeau ;

3°) à l'œuvre de réparation et de soulagement aux populations des départements envahis ;

4°) à l'œuvre de reconnaissance et hommage au courage malheureux de la nation belge, et secours aux populations évacuées.

Le surplus, s'il y a lieu, sera consacré à l'œuvre dite de nos prisonniers de guerre.

Immédiatement la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Menthon qui compte déjà 32 mobilisés, fait savoir qu'elle renonce à sa fête annuelle et reverse 100 francs pour les secours qu'elle est heureuse d'apporter à ses frères d'armes.

Cette souscription faite dans la journée du 9 novembre 1914 par trois conseillers municipaux a produit la somme de 1.426, 65 francs or.

En ce 8 novembre 1914, déjà six Menthonnais sont tombés au front, morts pour la France :

- Jules BELLADON, le 21 août 1914, à Saint Léon (Alsace)
- Félix DEMEURE, le 25 août 1914, à Rozelieures (Meurthe et Moselle)
- Jean BARRUCAND, le 26 août 1914, à Alizy (Meuse)
- Joseph RAGINEL le 31 août 1914, à Gerbevillers (Meurthe et Moselle)
- Edouard ASTRUZ le 27 septembre 1914, à Lihons (Somme)
- Henri MOENE le 25 octobre 1914, à Frise (Somme)

Un septième Menthonnais tombera au front le 11 novembre 1914, à Tracy le Val (Oise) : Henri, Joseph RAGINEL.

Vingt trois autres tomberont au front en 1915, 1916, 1917 et 1918.

Si la délibération du 9 août 1914 laisse penser à une guerre courte, celle du 9 novembre 1914 est bien différente : les Menthonnais ont compris que la guerre serait beaucoup plus longue que prévue.



1944 - 2014

70° anniversaire de la Libération - le droit de vote des femmes

En août 1943, François de MENTHON décide d'effectuer un "court aller-retour" à Alger. Mais le Général de Gaulle a ressenti la nécessité de disposer d'un Commissaire à la Justice de plein exercice et le décret du 4 septembre 1943 officialise la nomination de François de MENTHON au portefeuille de la Justice.

Tandis que Georges BIDAULT organise la naissance de la nouvelle formation politique : Le Mouvement Républicain de Libération (qui deviendra le Mouvement Républicain Populaire - M.R.P.), François de MENTHON, à Alger, met au premier plan des priorités de cette nouvelle formation, l'ouverture de la vie politique aux femmes.

C'est dans le projet qu'il élabore à la demande du Général de GAULLE sur l'organisation des pouvoirs publics à la Libération que se trouve le fameux article conférant le droit de vote et l'éligibilité aux femmes. Cette mesure suscite de très fortes réticences de la part des socialistes et surtout des radicaux au sein de l'assemblée consultative où le combat en faveur du suffrage féminin est mené par le communiste Grenier et par un ancien ouvrier de la C.F.T.C. : Robert Prigent.

François de MENTHON voit dans l'accession des femmes aux fonctions civiques une capacité électorale renforcée pour la démocratie chrétienne : courant dans lequel on retrouve les mouvements qu'il a créés avant la guerre - la Jeunesse Agricole Chrétienne et la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ; ainsi que les syndicats chrétiens.



François de Menthon

L'ordonnance du **21 avril 1944** du Comité Français de Libération Nationale (Gouvernement Provisoire d'Alger) institue **le droit de vote des femmes et leur éligibilité**.

Ainsi, dès les élections municipales de 1945, les femmes françaises participent au scrutin. A Menthon-Saint-Bernard, Françoise de MENTHON (cousine de François de MENTHON) est la première femme à siéger au Conseil Municipal.

Dans une émission de France 3 Alpes du 22 avril 2014, une Menthonnaise, Amélia PINET (née STRAPPAZZON) - décédée le 27 mai 2014 - évoquait cette période du premier vote des femmes : "Les femmes étaient sur-excitées ; c'était quelque chose de formidable !"

MENTHON

La vie scolaire

Ecole Maternelle du Clos Chevallier

C'est avec un beau soleil qu'a eu lieu, mardi 18 mars, notre sortie neige.

La classe des grands a participé à une activité randonnée, organisée par l'USEP, sur le plateau des Glières. Dans un espace naturel où se mêlent découverte du milieu et imaginaire, ils ont vécu une aventure en privilégiant l'observation et l'orientation, afin de développer l'esprit d'équipe et la coopération.

Les petits et les moyens sont allés à La Croix Fry. Ils ont tourné dans des ateliers où ils ont pu jouer dans la neige, apprendre à marcher avec des raquettes ou glisser avec des luges.

Le vendredi 21 mars, nous avons fêté l'arrivée du printemps avec l'école élémentaire. Le thème pour les maternelles était le soleil.

Toute l'école est allée au cirque Médrano le vendredi 4 avril.

Dans le cadre de notre projet d'école, nous avons débuté le jeudi 3 avril le thème de la prévention avec la venue à l'école de l'association Enfance Majuscule. A partir de petits films animés, les enfants ont pu discuter sur diverses situations qu'ils peuvent vivre : prévenir l'adulte de l'endroit où on est, prévenir aussi si un enfant fait mal à un autre, savoir dire que l'on a peur, etc.

Le jeudi 10 avril, les enfants de petite et moyenne sections sont partis toute la journée à Cran Gevrier participer à une rencontre départementale organisée pour les maternelles par l'OCCE sur le thème de la prévention. Ils avaient préparé deux ateliers. Ils ont pu tourner dans différents ateliers proposés par des intervenants ou d'autres classes (jeu de société "le réchauffement climatique", ADATEEP la sécurité dans un car, SAMU, les pompiers, rouler à vélo, APOLON les morsures de serpents etc).

Le jeudi 24 avril, nous avons reçu à l'école un apiculteur.

Notre projet culturel a démarré au mois de mars avec l'intervention de Lilas Orgebin, artiste plasticienne d'Art'Dep. Le thème choisi est "l'onde". Nous avons donc travaillé les arts visuels avec la musique, la lumière et l'eau. Le vernissage de l'exposition dans l'école était programmé le vendredi 20 juin. Cette exposition était installée jusqu'à la fête de l'école.

Les écoles maternelles de Menthon, Villaz, Nâves Parmelan et Groisy ont participé à une rencontre athlétisme, jeudi 5 juin, sur le stade synthétique de Menthon. Les élèves étaient répartis dans différents ateliers sportifs (course, saut, lancer).

Les élèves de grande section sont allés jeudi 22 mai, à Rumilly à une rencontre de classes organisée par l'OCCE sur le thème de la nature. Ils ont présenté un atelier et tourné dans des ateliers.

Lors de la sortie scolaire de fin d'année prévue mardi 24 juin, au château de Menthon-Saint-Bernard, nous sommes montés à pied, un pique-nique était prévu avant la visite. Retour à l'école dans l'après-midi.

Les activités de l'année scolaire se sont terminées avec la fête de l'école, organisée par l'association des parents d'élèves, l'Ecole des loisirs, le vendredi 27 juin (kermesse l'après-midi et repas convivial le soir).

L'équipe enseignante



Ecole Élémentaire du Clos Chevallier

Cette année est donc l'année du centenaire du début de la 1^{re} Guerre Mondiale, c'est également l'année du 70^e anniversaire de la Libération de la Haute-Savoie. A ce titre les élèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire du Clos Chevallier ont participé de manière active aux célébrations qui ont marqué cette période.

Ils ne se sont pas contentés d'assister aux différentes cérémonies proposées. Ils ont participé à un très important travail de mémoire sous diverses formes. En classe, ils ont effectué de nombreuses recherches : de l'étude du Chant des Partisans en passant par le témoignage vivant de résistants ou de descendants de ceux-ci comme la fille

de Monsieur Angel Gomez, combattant du bataillon des Glières, qui vécut à Menthon.

A l'occasion de ces travaux, les nouveaux outils informatiques à notre disposition ont joué à plein leur rôle et ont été utilisés à la mesure des possibilités offertes.

La vie scolaire

La classe était inscrite dans un projet initié par L'Association des Glières, le Conseil Général de la Haute-Savoie, l'Education Nationale et l'USEP réunissant certaines communes situées autour du Plateau.

Nous avons donc pu dans un premier temps assister, dans la salle de spectacle de la Nécropole de Morette, à une pièce de théâtre d'Ingrid Boymond : "Eglantine au temps des secrets". Cette pièce retrace la vie d'une petite fille de Haute-Savoie, entre Annecy et Thônes, au milieu de la guerre et de la résistance, à laquelle participent ses proches (parents, frère...).



Ce jour fut également l'occasion, toujours à Morette, d'effectuer une visite pédagogique du Musée départemental de la Résistance.

Par la suite en classe, nous avons appris le Chant des Partisans et El paso del Ebro, le chant des Résistants Espagnols (56 d'entre eux étaient présents au sein du Maquis des Glières). Ces deux chants ont été interprétés par les élèves lors de la cérémonie officielle du 6 avril, présidée par le Ministre de la Défense, en présence de nombreuses personnalités. Lors de cette cérémonie, des affiches, réalisées en classe, évoquant des figures



menthonnaises de la Résistance (François de Menthon, Geneviève et Françoise de Menthon, Jeanne Arragain) et des événements locaux en lien avec la période (le maquis des Dents de Lanfon, le sauvetage d'une jeune fille juive à Charbonnières) étaient exposées. Elles obtinrent un grand succès.

Les élèves furent ravis, et encore plus intéressés que les autres années, lors du traditionnel voyage à Paris, de découvrir le département de la Deuxième Guerre Mondiale du Musée des Armées aux Invalides et d'y prendre conscience de toutes les connaissances déjà acquises.



Le projet s'est poursuivi avec comme point d'orgue une journée sur le Plateau des Glières, toujours dans le cadre du 70^e anniversaire, le mercredi 18 juin, pour évidemment établir le lien avec l'appel du Général de Gaulle. Je tiens, au passage, à féliciter les élèves (et leurs parents) pour leur mobilisation lors des deux cérémonies qui avaient lieu un dimanche et un mercredi. Pratiquement tous les élèves de la classe étaient présents. Leur engagement est à mettre en avant dans cette période où certains reprochent leur excès d'individualisme aux jeunes générations et de n'être pas assez citoyens.

Le matin du 18 juin fut consacré à la découverte de ce lieu de mémoire et à une cérémonie officielle. Pendant celle-ci des oriflammes sur le thème de la paix et de la liberté, conçues et réalisées dans chacune des classes participantes ont été exposées. J'espère pouvoir faire découvrir aux Menthonnais ces réalisations (affiches et oriflammes) au début de la prochaine année scolaire. L'après-midi, nous avons suivi le sentier historique du Plateau, accompagnés par des intervenants qualifiés.



Aujourd'hui, la France, l'Europe, le Monde traversent une période troublée, j'espère qu'en faisant prendre conscience à notre jeunesse des dangers de certains comportements, nous éviterons à notre futur d'être aussi noir que ce passé à ne pas oublier.

M. Yves Lamoine,
enseignant en CM2,
directeur de l'école

La vie scolaire

Mon voyage à Paris

J'ai adoré mon voyage ! On s'est beaucoup amusés.



A peine arrivés, nous avons marché jusqu'à la Conciergerie. On a appris plein de choses ! Pareil pour la Sainte-Chapelle. Les vitraux du premier étage de la Sainte-Chapelle sont impressionnants. Il y en a 600 mètres.

Le soir, nous avons découvert l'hôtel et nos chambres. Avec Rosie, Lou-Anne et Alisiya, on avait la plus petite chambre de tout l'hôtel ; on avait à peine la place de circuler...

Le lendemain matin, on était fatigué car on s'était levé à 7 heures.

Puis, nous sommes allés au musée d'Orsay. Ce musée qui, autrefois, était une gare, est immense. Nous avons vu "La naissance de Vénus", "La chasse aux lions" et plein de tableaux connus.

A midi, nous avons mangé au restaurant du musée. C'était délicieux !!!



L'après-midi, nous nous sommes promenés sur les quais, puis nous avons acheté des souvenirs. On pouvait entrer par 10 dans le magasin, mais à la fin, nous étions bien plus !

Plus tard, nous sommes allés au musée de la magie. Le monsieur (magicien) était très drôle. Nous avons commencé par les mécanismes. Il y avait même des sortes d'hypnotiseurs ! Avant de



partir, le magicien nous a présenté un spectacle. C'était très bien.

Mercredi matin, Alisiya nous a réveillés en disant : "Il y a tout le monde qui est descendu, il faut y aller !". On lui répondait que non, et on entendait rien ! Mais nous sommes quand même descendus et il n'y avait personne. En gros, on s'était levé tôt pour rien !

Après, nous avons pris le métro, direction l'opéra Garnier ! Nous avons rencontré notre conférencière, Margaux, qui était sympa. Je trouve l'opéra splendide. Il y a plusieurs salles : la salle de spectacle, le grand foyer, et plein d'autres. C'est une de mes visites favorites !!!



Ensuite, nous sommes allés déjeuner au restaurant du Louvre. Alors que presque tout le monde prit un repas italien, seuls Coline, Romain et moi avons pris un repas marocain : du

couscous et une rose des sables au miel et aux graines de sésame. J'ai bu un coca.

Puis nous sommes allés visiter ce merveilleux musée. On a vu la Joconde (elle est toute petite) !!!

Le lendemain, Alisiya a recommencé le même manège, mais nous n'avons pas voulu la croire. Puis, un peu après, nous sommes descendus. Alisiya avait raison ; on était les dernières, nous n'avions pas beaucoup de temps !

Ensuite, nous sommes allés à l'Arc de Triomphe. J'ai bien aimé quand on était tout en haut, on pouvait voir presque toute la ville !

Après ça, nous avons descendu les Champs Elysées. Il y avait tous les magasins des grandes marques !

L'après-midi, nous sommes allés aux Invalides pour visiter le musée des Armées. Le seul hic, c'est qu'il fallait se dépêcher.

Le retour en batobus était très bien, on pouvait voir tous les monuments. Au moment où le batobus était arrêté devant la Tour Eiffel, Lilou et moi étions à l'arrière du bateau ; on regardait un monsieur faire des bulles énormes.

Vendredi, le dernier jour, nous sommes allés à la galerie de Paléontologie. On a vu des fossiles énormes ou bien qui dataient de trèèèès longtemps. Puis à midi, McDonald !

L'après-midi, on est allé à la ménagerie du Jardin des Plantes. Ce fut ma visite préférée.

On a vu plein d'animaux bizarres (ou pas), des flamants rouges, des léopards, des drôles d'oiseaux, des serpents, des crocodiles, etc...



La vie scolaire

Des nouvelles des écoles privées de Menthon-Saint-Bernard

Pierre Aubert ayant pris sa retraite, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame

Anne Brunier qui a pris les commandes de nos écoles des Moulins et du Vieux

Port. De surcroît, elle est enseignante en CM1-CM2.

Quelques faits marquants de l'année scolaire :

Voyage à Paris pour les CM1 et les CM2

- du 7 au 11 avril, avec les enfants de l'école du Clos Chevallier
- déplacements en bateau, en bus, en métro
- visites au programme : Louvre, Opéra Garnier, musée d'Orsay, Invalides – de quoi rassasier les plus curieux
- ... en bref, de quoi combler les jeunes haut-savoyards, friands de découvrir la capitale et ses multiples facettes



Autres « évènements » à signaler :

... poursuite de l'enseignement de l'anglais, de la petite section de maternelle à la classe de CM2

... atelier céramique pour les enfants de maternelle et de CP et CE1



... interventions en éducation musicale (chant et musique pour toutes les classes)

... sorties en piscine pour les enfants de maternelle grande section et les CP et CE1

... apprentissage de la voile pour les enfants de CE2, CM1 et CM2

... organisation, par l'APEL, d'une soirée Super-Héros, dont le succès a dépassé toutes les prévisions (150 personnes au dîner)

... le vendredi 20 juin, nous avons fêté nos écoles.

70^e anniversaire de la Libération

- 1^{er} temps fort : à Morette, visite du musée et participation à un spectacle créé, pour l'occasion, sur le thème du secret
- le dimanche 6 avril, toujours à Morette, cérémonie officielle placée sous le signe de la "transmission de l'héritage de la Résistance aux générations nouvelles" et présidée par le Ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian
- le 3^e temps fort, le 18 juin (anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle, en 1940), avec une cérémonie officielle



Et enfin... dans le cadre des inscriptions pour l'année scolaire 2014 – 2015,

- maintien de l'enseignement de l'anglais pour tous les élèves
- maintien de l'accompagnement privilégié de l'enfant
- maintien de la semaine sur 4 jours

Madame Anne Brunier, directrice des écoles maternelle et élémentaire, se tient à votre disposition :

levieuxport@gmail.com - 04 50 60 01 83

La vie associative

L'association des activités sportives et culturelles de Menthon

L'A.S.C.E.M. remercie la mairie pour le soutien qu'elle lui accorde à nouveau cette année permettant aux enfants des écoles de Menthon de participer à de nombreuses activités péri-scolaires.

Grâce à ces subventions, nos enfants de CE2, CM1 et CM2 ont pu bénéficier de stages de voile, et pour tous les niveaux, profiter de la piscine, d'activités théâtrales et diverses sorties culturelles dont celles de Paris, et pourront également avoir accès à la sortie scolaire de fin d'année.

Le bureau de l'A.S.C.E.M. souhaite de bonnes vacances sportives et culturelles à toutes les familles.

Le Président, Thierry Bécourt



Les p'tits gourmets de Menthon

Historique

L'association "L'Amicale des Jeunes", aujourd'hui intitulée "Les P'tits Gourmets de Menthon", a été créée et enregistrée à la Préfecture de la Haute-Savoie, le 28 avril 1981, par des parents d'élèves dont le premier Président était Monsieur Joël CORBOZ. Le but était d'organiser et gérer la cantine pour les élèves des écoles publiques et privées de Menthon-Saint-Bernard.

L'école du Clos Chevallier n'était alors pas encore construite. Les classes de l'école publique étaient situées dans les locaux de l'actuelle Mairie et la cantine dans la salle polyvalente du Clos Chevallier. A l'époque, les repas étaient préparés dans un réduit de la salle polyvalente, par la femme du directeur de l'école publique, Madame VIKI. Il faut préciser que le nombre d'enfants fréquentant la cantine était peu important.

Quelques années plus tard, devant l'accroissement du nombre de demi-pensionnaires, une « vraie cuisine » a été aménagée dans la salle polyvalente du Clos Chevallier. De nos jours cette cuisine sert principalement aux utilisateurs occasionnels pour des soirées, des bals ou des repas d'associations.

L'actuel restaurant scolaire a été créé avec la construction de l'école du Clos Chevallier de 1989 à 1990. Les élèves ont fait leur première rentrée dans ces locaux en septembre de cette même année. Toutefois, quinze ans plus tard, avec l'accroissement de la population locale, la cuisine et la salle à manger sont devenues encore une fois trop exigües face au nombre de repas servis. Des travaux d'agrandissement du restaurant scolaire ont été entrepris en 2007 afin de pouvoir accueillir près de 200 couverts chaque jour et répondre aux normes de sécurité et d'hygiène devenues plus draconiennes. Les enfants profitent de leur nouvelle cantine depuis 2008, en se régalant de la cuisine de Sylviane et Pascale !

Gestion

La cantine est gérée par une association type "loi 1901" (sans but lucratif). Elle comprend 9 salariés, 1 cuisinière principale, 1 second de cuisine, 1 aide cuisinière, et 6 surveillantes.

Le Conseil d'administration de l'association est composé à ce jour de Parents d'élèves et de membres de droit soit 9 personnes, comprenant :

- 4 Elus par l'AG de la cantine
 - 1 Président,
 - 1 Représentant des écoles privées,
 - 1 Trésorière - comptabilité achats fournitures et salaires,
 - 1 Secrétaire.
- 5 membres de Droit :
 - Monsieur le Maire de Menthon,
 - L'Adjoint au Maire chargé des Associations,
 - La Directrice de l'école maternelle,
 - Le Directeur de l'école élémentaire,
 - La Directrice des écoles privées, maternelle et élémentaire.

La vie associative

Le centre d'animation de Menthon

Encore une année bien remplie pour les adhérents et animateurs du CAM.

Week-end de scrabble les 10 et 11 mai derniers. Le samedi s'est déroulé le 2^e Festival Annecy Menthon organisé conjointement par notre animateur Jean-Hervé Favre et le président du club d'Annecy, Gérard Boccon avec une cinquantaine de participants. Le lendemain, place au simultané mondial semi-rapide : une épreuve de rapidité avec un tirage identique et simultané dans de nombreux pays francophones, de la Suisse au Québec, en passant par l'Afrique, la Belgique... Ce sport cérébral ne connaît pas de frontières. Merci aux organisateurs.

Cette année Alexandra Fleuret, animatrice de la méthode Pilates et affiliée EPGV, nous a fait découvrir l'Acti' March : marche dynamique et sportive, accessible à tous (dès 14 ans) qui permet de retrouver ou d'entretenir sa forme. Activité de plein air, facilement praticable et encadrée par notre animatrice diplômée, elle permet d'améliorer sa condition physique et stimule la fonction cardio-vasculaire. On s'active en profitant du paysage.

La petite troupe théâtrale du CAM, animée par Hélène Lenoir s'est produite au théâtre de l'Echange à Annecy le 25 mai pour les enfants et le 8 juin pour les ados. L'aboutissement d'une année



de travail pour ces jeunes acteurs amateurs, fiers de présenter leur création devant leurs parents et amis.

En juin se sont déroulés les auditions de Musique, les spectacles de Danse et passages de degré qui annoncent la pause des vacances d'été.

Rendez-vous le 13 septembre pour les inscriptions. Bel été à tous.

Maryline Erazmus

Le cercle nautique du Lanfonnet

A l'heure où une nouvelle saison de voile commence au Cercle Nautique du Lanfonnet, un petit rappel de l'année 2013 s'impose :

Du côté des jeunes, l'entraînement sportif a remporté un vif succès avec

de beaux résultats pour nos petits navigateurs en optimists lors des régates de critérium de bassin. Les écoles de Menthon et des environs nous ont rendu visite régulièrement au printemps et à l'automne ainsi que des classes de lac venues d'autres régions. Pendant l'été, les enfants ont pu poursuivre leur activité à travers les stages voile et tennis-voile qui plaisent toujours beaucoup.

Les adultes ont apprécié le Challenge Lavorel (plusieurs régates entre les clubs du lac en juillet et août) et certains n'ont pas hésité à se déplacer pour finir la saison en beauté en allant régater sur des épreuves majeures en Méditerranée.

De mai à octobre, nos moniteurs Philippe et Damien ont proposé des formules libres ou encadrées permettant à chacun de naviguer selon ses envies et ses compétences : découverte de la voile en catamaran ou dériveur collectif, location de kayaks, prestations à la carte... Les pique-niques, barbecues improvisés et la fête grecque ont rythmé l'année dans une ambiance conviviale et animée.

L'équipe du CNL est à nouveau prête à vous accueillir sur la base et vous pourrez apprécier les nouveaux vestiaires plus spacieux construits l'été dernier par un groupe de bénévoles particulièrement motivés.

Bon vent à tous !



La vie associative

La glisse Berthollet

La saison de ski de la Glisse Berthollet s'est achevée le 5 avril par la cérémonie de remise des médailles au cours de laquelle les enfants inscrits ont découvert leurs résultats aux différentes épreuves de ski et snowboard supervisées par les moniteurs ESF du Grand-Bornand.

Ce fût également l'occasion de faire un rapide bilan d'une saison marquée par :

- Un nombre record d'enfants inscrits (157 cette année)
- La mobilisation de 34 accompagnateurs bénévoles chaque mercredi
- 9 sorties réalisées au Grand Bornand et une grande sortie à Val Thorens pour finir en beauté.



- Des progrès à la pelle, des fous rires en cascade et des goûters réparateurs.

Le comité de la Glisse donne rendez-vous aux parents et aux enfants au mois de novembre 2014 pour les réinscriptions à la prochaine saison.

Avec comme challenge, l'entrée en vigueur des nouveaux rythmes

scolaires et la nécessité de s'adapter à cette nouvelle donne, tout en continuant à offrir un maximum de sorties et de temps sur les pistes pour permettre aux enfants de progresser et de toujours prendre du plaisir.

Contact : 06 05 47 94 44
ou <https://laglisseberthollet.free.fr>



Le ski club du Roc de Chère

Depuis près de 11 ans, le ski club du Roc de Chère accueille petits et grands à l'occasion de sorties organisées tous les dimanches de janvier à avril. Cette année encore, c'est dans une ambiance conviviale et familiale que tous ont pu profiter des joies de la montagne et du ski loisir.

Quel que soit votre commune, votre âge ou votre niveau de ski, vous êtes les bienvenus, un seul mot d'ordre : se faire plaisir !!!!

Cette saison s'est terminée en beauté avec de la neige et du beau temps. Rendez-vous pour l'Assemblée Générale qui aura lieu début décembre.



La vie associative

Les Old Back : Menthon-Saint-Bernard... Terre de rugby ?

Lointains... très lointains... descendants des "All Blacks", ces fameux rugbymen de Nouvelle-Zélande, une poignée d'amoureux du ballon ovale, les "Old Back" se retrouvent toute l'année, chaque lundi à 20 heures, qu'il pleuve ou qu'il vente, sur la pelouse du Clos Chevallier, pour partager leur passion commune, le rugby, dans la joie et la bonne humeur.

Anciens ou actuels joueurs, chevronnés ou de niveau plus modeste, sportifs d'autres disciplines, jeunes et moins jeunes (on voit même parfois notre ancien président...), tous se retrouvent pour pratiquer le "Touch rugby", un rugby dépouillé de ses phases de combat : pas de mêlées, pas de plaquages, pas de chocs... et pas de blessures... juste des courses, le maniement du ballon ovale, le plaisir du sport et de la convivialité.

Alors, si le cœur vous en dit... si vous avez envie d'essayer... n'hésitez pas,

rejoignez-nous... vous serez les bienvenus.



Le Menthon Raid

La quatrième édition du Menthon-Raid a eu lieu le 6 octobre 2013 sous un temps incertain, mais malgré cela, le succès a été énorme réunissant comme chaque année les 120 bénévoles Mentonnais et un public très nombreux.

En 2012 et 2013, les associations soutenues ont été "Des Ailes pour Jean-Christophe" et "L'Institut Guillaume Belluard". Nous avons pu remettre à chacune d'entre elles un chèque de 4 000 €. Merci aux donateurs, partenaires sponsor, bénévoles, et surtout aux sportifs. En 2014 nous soutiendrons l'association "Les amis de Julien H.E.M".

En 2014 notre nouvelle édition aura lieu le samedi 4 octobre sous la nouvelle présidence de Bob Périllat, Jérôme



Gretz notre président fondateur restant directeur de course. L'autre nouveauté est que cette année nous accueillerons 150 équipes.

Pour rappel le "MENTHON RAID" est une journée sportive, conviviale et festive, ouverte à toute personne majeure. Il est organisé sous le couvert d'une association régie par la loi 1901, à but non lucratif. L'objectif de cette manifestation est de pouvoir pratiquer plusieurs sports principalement dans la



commune de Menthon-Saint-Bernard et aussi de Talloires et Veyrier, afin de récolter des fonds pour aider des associations locales.

Si vous souhaitez être bénévole pour cette journée, vous pouvez vous adresser à la mairie et demander Caroline.

Nous vous attendons très nombreux, vous et vos amis, le samedi 4 octobre 2014

Renaud Kressmann



La vie associative

Les jardins animés, le marché aux plantes du lac d'Annecy

Le premier dimanche de mai, l'ASSOCIATION "LES JARDINS ANIMES" invite les passionnés et les amateurs de jardinage à faire leurs choix de fleurs, de légumes, d'arbres, de déco extérieure, de gourmandises et de bien-être à base de plantes.

Le 4 mai dernier, au port, la 12^e édition a donc proposé au public un plateau très qualitatif de plus d'une trentaine de professionnels régionaux reconnus et expérimentés. Parmi eux, de nombreux exposants fidèles depuis la création du marché en 2003 mais aussi de nouveaux venus, attirés par la notoriété grandissante et la qualité de cette manifestation qui s'est fait une place de choix parmi les marchés aux plantes de la région.

Alors, en 2014, Quoi de neuf, qui de nouveau ?

COTE JARDIN : Les plantes vivaces "Au cœur de Marie" venues de l'Isère,

La collection nationale d'Hydrangéas et Hortensias de Madame David en direct du Jura, les plants de légumes et de fleurs des Ets BURNET d'Arthaz, les Tillandsia d'Air Flower de Chambéry, le paysagiste Johann BOURGEOIS, de Thônes, les constructions pour le jardin, Lenia, d'Annecy le Vieux.

COTE BASSE COUR : VOLADOR et sa collection de belles poules élevées dans la Drôme,

COTE COUR : Les boissons à base de plantes "Le Nant de la Guire" établi en Savoie, "Ma copine et moi" et leurs créations textiles venues du Nord.

COTE ASSOCIATIONS : Nouvelle participation de Solidarité Makoua présidée par Ninette TISSOT de Serraval, qui grâce à la fabrication et la vente de petites caisses en bois, finance des projets éducatifs et scolaires en Afrique.

COTE ANIMATION : Invité à accompagner l'inauguration, l'ECHO DES DENTS DE LANFON a assuré une sympathique ambiance de fin de matinée. Quant à lui, Monsieur Gérard LUCHIER, prodiguait ses conseils en découverte des Plantes Médicinales.

Et comme la tradition reste toujours très appréciée...

- Les acheteurs ont pu se faire aider par le service de brouettes proposé par les jeunes Menthonnais tous très motivés, impliqués et dévoués.



- Les enfants ont participé aux jeux et ateliers créatifs proposés par les animatrices "JARDINS ANIMES".



- Enfin, pour les réconforts gourmands, de bons petits en-cas ou crêpes ainsi que diverses boissons étaient préparés et servis par la petite équipe "JARDINS ANIMES".

Encouragée par la confiance des professionnels exposants et enthousiasmée par la fréquentation d'une nombreuse foule, toute l'équipe des Jardins Animés a d'ores et déjà fixé son prochain rendez vous au 5 mai 2015.

En attendant, L'ASSOCIATION
"LES JARDINS ANIMES"
VOUS REMERCIE DE VOTRE FIDÈLE
PRESENCE ET VOUS DIT
A L'ANNEE PROCHAINE !

Pour plus de détails, consultez le site :
www.lesjardinsanimés.canalblog.com



La vie associative

MEMOIRE ET PAIX

Souvenir Français

Cette association nationale est structurée jusqu'au niveau communal.

Elle perpétue le souvenir en entretenant les monuments grâce à la quête du 1^{er} novembre.

Elle effectue un travail de mémoire auprès des jeunes.

Elle participe souvent financièrement aux sorties mémoire.

Le Souvenir Français est ouvert à tous. Vous pouvez vous faire connaître en mairie.

Amicale des Anciens Combattants

Notre Amicale a célébré, comme à l'acoustumée, le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre.

La participation de la batterie-fanfare, des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie est appréciée.

Correspondant Défense

Le Correspondant Défense a pour rôle d'entretenir une relation harmonieuse entre la population et l'armée. L'étroitesse des liens qui unissent Menthon-Saint-Bernard et le 27^e BCA pour des raisons historiques nous ont permis de pouvoir être honorés de la présence d'un détachement du 27^e BCA lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.

Cette année, nous avons chanté en chœur la Marseillaise à deux manifestations.

De plus notre commune a eu le grand plaisir de recevoir lors des "60' avec" le colonel Gouriou, Chef de Corps du 27^e BCA.

La réussite des commémorations est l'œuvre de différents acteurs : la batterie-fanfare, la chorale lors de l'office religieux, les enfants des écoles, la municipalité et surtout vous tous citoyens qui participez.

André CROSET - Jérôme GRETZ



La vie associative

ECHO DES DENTS DE LANFON, Une nouvelle jeunesse

Une fanfare, batterie-fanfare ou clique est un ensemble d'instruments à son naturel (clairons, trompettes de cavalerie et cors) accompagnés de percussions (tambours, caisses claires, grosse caisse et cymbales). Les morceaux qu'elle exécute sont, outre les "sonneries officielles", en général des morceaux inspirés de "Musique Militaire".



La musique militaire est constituée en fait et depuis son origine, par deux objectifs différents :

- D'une part, il y a la musique donnée par les tambours et cornets, plus tard, les clairons pour l'infanterie (batteries) et les trompettes pour la cavalerie (sonneries) destinée à transmettre les ordres et donc à envoyer les signaux d'ordonnance, ainsi appelés parce qu'ils sont définis par des ordonnances.
- D'autre part, il y a la musique d'harmonie dont la mission est à la fois d'aider le soldat à marcher, à le réjouir ou le consoler et à apporter de l'éclat à toute manifestation ou fête militaire : revue, prise d'armes, défilé...

Ces formations ont été nombreuses, mais au fil des ans leur côté un peu "démodé" a amené un grand nombre à disparaître, notamment dans notre région.

Notre formation, l'Echo des Dents de Lanfon, était la musique du corps des sapeurs pompiers volontaires, créé en 1859.

Dans les années récentes, elle rassemblait jusqu'à une cinquantaine de musiciens, tous issus de Menthon et des villages voisins. Les principaux animateurs ont été Alexis Arragain (capitaine des pompiers de Menthon en 1959), François Chatelain, Bruno Strappazzon, Jean Nycollin et André Avettand, pour ne citer qu'eux parmi beaucoup d'autres.

Elles participait toujours aux cérémonies officielles d'hommages aux anciens combattants et à la nation (en tenue officielle - pantalon noir, chemises bleues, épaulettes, cravates et calot), mais aussi à diverses manifestations festives du village et des alentours (tenue d'été où le polo rouge et le béret ont aujourd'hui remplacé la chemise et le calot).

Elle n'a malheureusement pas échappé au "désamour" général pour ce genre de formation, mais grâce à l'opiniâtreté d'un petit nombre de passionnés (ils n'étaient plus que huit), elle a malgré tout survécu dans la difficulté.

Le soutien indéfectible de la mairie de Menthon a également bien aidé notre formation pendant cette période difficile.

Mais cette persévérance a fini par être récompensée, tout d'abord par le retour de quelques anciens, puis par une arrivée importante de "jeunes pousses", filles et garçons, qui redonnent une nouvelle dimension et une grande confiance sur les perspectives d'avenir. Ces arrivées ont été complétées par une deuxième vague de recrues "adultes", qui permet de féminiser un peu notre formation.

Elle compte aujourd'hui 14 musiciens adultes et 13 jeunes de 7 à 14 ans (clairons et tambours), avec une "intendance" assurée par la présidente Isabelle aidée du "fourrier" Jean-Luc.

Et à nouveau, la mairie de Menthon a prouvé son attachement à notre forma-



tion, en nous permettant d'habiller tous ces nouveaux venus et compléter la dotation en instruments.

Même si cet effectif est important, nous sommes toujours prêts à accueillir et former de nouveaux musiciens "en herbe" ou "adultes". L'apprentissage de ces instruments à son naturel ou des percussions ne nécessite pas de formation musicale particulière, et est une agréable approche d'un instrument de musique et d'un ensemble musical.

Laurent et Robert, pour les cuivres, et Gérard, Jean-Luc et Vincent pour les percussions se chargent de la formation des débutants tous les vendredis et lundis.

Notre programme est aujourd'hui assez chargé pour l'année 2014, avec la participation aux 50 ans de l'ES LANFONNET fin Juin, aux fêtes du 14 Juillet et du 15 Août, mais aussi par des répétitions en plein air délocalisées dans les différents hameaux du village les lundis soir d'été.



On ne peut pas conclure ce petit mot sans remercier également notre "public", qui nous montre toujours, avec un enthousiasme joyeux, son soutien à chaque manifestation, et que nous serons tous heureux de retrouver bientôt.

La vie associative

Le club des anciens

Cinquante-neuf adhérents ont participé aux différentes activités du Club en 2013.

Jeudi 3 janvier : Comme chaque année, le premier jeudi de janvier, nous nous sommes retrouvés au Clos Chevallier pour échanger les vœux de "Bonne année", en présence de Monsieur le Maire, Antoine de Menthon, accompagné de Monsieur Jérôme Gretz, Maire-Adjoint. A cette occasion, nous avons partagé la galette des rois et le verre de l'amitié.

Jeudi 28 mars : Fête du Club, 35 personnes se sont réunies dans une salle joliment décorée en présence de Monsieur le Maire de Menthon et Madame France Menu. L'animation était assurée par la "Chorale du Club", de petits sketches par Monique et Simone et Monsieur Dufournet, accor-

déoniste. L'après-midi se terminait par un délicieux goûter arrosé de pétillant de Savoie et divers jus de fruits.

Dimanche 7 avril : Déjeuner à l'Auberge de la Grange à Jules, repas-spectacle : show "Couleur café", menu apprécié et animation excellente.

Vendredi 5 juillet : Repas montagne, cette année nous avons choisi "La Ferme" au Col de la Forclaz. Journée très ensoleillée, nous avons apprécié le repas "Montagnard".

Mardi 20 août : Pique-nique au Clos Chevallier, un copieux buffet froid pour 34 participants.

Jeudi 19 septembre : Assemblée Générale ordinaire.

Du 21 au 28 septembre : Voyage en Andalousie. Associés au Club de Meythet, 11 membres du Club ont

visité cette très belle région – Séville, Grenade, Cordoue... et sont revenus enchantés.

Vendredi 8 novembre : Au restaurant Les Grillons à Talloires, nous avons fêté nos amis qui ont atteint 80 ans (5 personnes).

Autres activités du Club :

- Chaque lundi à 9 h : gymnastique douce
- Mercredi : randonnées en moyenne montagne
- Jeudi après-midi : toute activité à votre convenance, mais aussi jeux de société et de cartes ou simplement venir « papoter » et pourquoi pas tricoter...

Si vous voulez prendre contact : Madame Rixens au 04 50 60 22 51 ou Madame Genoud au 04 50 60 12 40



La bibliothèque pour tous

Vous aimez lire, vous vous intéressez à l'actualité littéraire, vous aimeriez avoir facilement accès aux nouveautés, alors venez nous rejoindre à la bibliothèque de Menthon !

Chaque mois, une dizaine de livres récents viennent s'ajouter aux 2000 livres de notre bibliothèque. Venez discuter, échanger, proposer des achats.

Nous avons maintenant un blog où vous trouverez les actualités et nouveautés du mois. Sur ce blog, chacun pourra apporter sa contribution, un coup de cœur, un conseil de lecture....

bibliomenthon.blogspot.fr

L'inscription pour une année de lecture est de 18 €uros.

Nous sommes ouverts le lundi matin de 10 h à 11 h, le mercredi de 10 h à 11 h 30, et le samedi de 10 h à 11 h 45. La bibliothèque se trouve à côté de la mairie, porte à droite dans le passage.

Nous vous attendons nombreux !

A bientôt

L'équipe de la bibliothèque.



La vie associative

Les Amis de Ramponnet

La fête du 15 août a, de longue date, tenu une place importante dans le calendrier estival de la Commune et plus particulièrement au hameau de Ramponnet.

L'association "Les Amis de Ramponnet", créée au printemps 2013, souhaite maintenir cette manifestation au travers d'une structure pérenne dont le but est l'entretien et l'embellissement de la Chapelle, en collaboration bien sûr avec les institutions et autorités concernées.

Pour cette première édition "nouvelle formule", le hameau avait belle allure pour accueillir les amis de Ramponnet : le soleil radieux, la chapelle en fleurs, la foule des grands jours.

Personne n'avait oublié l'évènement et la tradition : la Mairie pour son soutien logistique, le Père Xavier pour la célébration de la messe, la chorale paroissiale pour l'animation de cette dernière, la fanfare, l'Echo des dents de Lanfon pour l'animation de l'apéritif et enfin chaque habitant du hameau pour l'intendance de cette journée.

Fiers et contents de cette réussite, nous vous donnons rendez-vous le 15 août 2014 avec une variante dont nous vous réservons la surprise.

Les Amis de Ramponnet



Le marché de potiers

Les 24 et 25 août 2013 a eu lieu la 21^e édition du marché de potiers.



35 exposants étaient présents pour nous présenter toute une gamme de créations originales. Des gens passionnés qui, une fois de plus, nous ont fait découvrir toutes les techniques de la céramique, avec simplicité et convivialité...

Comme chaque année l'activité RAKU de décoration de pots a été très appréciée par les enfants.

Et toujours, ce fameux concours faisant voter les visiteurs et visant à récompenser la plus belle œuvre des potiers

présents. L'œuvre gagnante a été offerte au public, par tirage au sort.

La musique était présente aussi pour le plaisir cette fois-ci des oreilles. En effet, en stage au Pavillon des fleurs, l'école de musique de Brunstatt nous a fait profiter d'intermèdes musicaux tout au long de ces deux journées.

Alors si tout cela vous a plu, les 23 et 24 août 2014 nous allons connaître la 22^e édition du marché de potiers, on vous y attend.



La vie associative



Les Artistes 2013 - 2014



Adjie



Aimef



Annie GERVET



Chris VAGLIO



Catherine GRAMMONT



Christine MANIGLIER



Sylvie HATON



Louise TERRIER



Pierre COÏA



Marc RETSIN



Georges SPRUNGLI



Alain ROLLAND

Les artistes de l'Art Rive Droite ont exposé leurs œuvres au mois d'août 2013 dans la salle de la SAMETT, au dessus de "La Savoyarde".

Grâce à la participation active des Municipalités de Talloires, Veyrier-du-Lac et Menthon-St-Bernard, qui ont financé l'agencement des cimaises, et prêté les grilles, l'exposition a pris une autre dimension très appréciée par le public, nombreux en cette période de l'année.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur Pierre Comte, attaché à la culture à Talloires, qui de par son dynamisme, a contribué largement à la motivation générale.

Remerciements également à l'une de nos Artistes, Louise TERRIER, créatrice et maître d'œuvre de la signalétique mise en place pour l'événement, aux carrefours des cités pour la durée de l'exposition.

Une autre exposition en novembre a permis à sept artistes de l'Association d'accrocher sur les cimaises de la Médiathèque de Meythet.

Aimef, Annie GERVET, Chris VAGLIO, Catherine GRAMMONT, Christine MANIGLIER, Georges SPRUNGLI et Alain ROLLAND.

À l'honneur : Viviane Wolff

Bonjour Viviane Wolff, mosaïste installée à Menthon-Saint-Bernard

France Menu : **Qu'est-ce que la mosaïque ?**

Viviane Wolff : La définition antique de la mosaïque, c'est l'art des muses. La mosaïque existe depuis plus de 5000 ans. Elle a acquis ses lettres de noblesse par sa présence dans beaucoup d'endroits prestigieux, notamment des fontaines, d'où l'art des muses.

La mosaïque, c'est l'assemblage de matériaux ; comme la céramique, la pierre, le marbre ou le verre ; que l'on casse et que l'on assemble. Comment est-elle posée ?

Elle est collée, mais pas toujours sur le support définitif. Pour éviter de rester chez un client pendant toute la durée du chantier, j'assemble la mosaïque en atelier sur des supports provisoires : kraft, filet de fibre de verre ou adhésif.



Fresque extérieure. Vue de Saint Jorioz
905 x 1600

La mosaïque fait partie des arts créatifs, d'où vient cette envie de créer ?

Je crée depuis toute petite. J'habitais à la campagne, j'étais assez libre de mes mouvements. Avec de la terre je façonnais des sculptures, avec des morceaux de bois je construisais des maisons dans les arbres. Très attirée par les arts créatifs, je souhaitais suivre des études dans ce sens, mais cela ne m'a pas été permis.

Vous vous êtes dirigée vers quelles études alors ?

Des études commerciales qui déboucheront dans le secteur bancaire où j'ai travaillé pendant quinze ans.

Avant d'habiter Menthon-Saint-Bernard quel a été votre parcours ?

Je suis lorraine d'origine, du département de la Meuse. Après quelques années à Paris je suis arrivée en Haute-Savoie en 1989. J'ai habité à Veyrier une dizaine d'années, puis à Talloires pendant deux ans, et enfin à Menthon-Saint-Bernard depuis treize ans.

Comment conciliez-vous alors votre besoin de créer avec votre métier ?

Avec mon travail, mes trois enfants, je m'arrangeais toujours pour trouver un peu de temps pour créer mais ce n'était pas suffisant !

Quel a été le critère décisif pour quitter la banque ?

L'évolution de mon métier au sein de la banque s'éloignait de mon idéal de départ. Quand j'ai commencé, en 1990, ma mission s'apparentait vraiment à du conseil auprès de mes clients et puis cela a évolué vers une activité commerciale. Cela ne me convenait plus.



Viviane WOLFF devant sa mosaïque au Chili

Alors adieu frustration et bonjour création ?

C'est cela ! Je décide alors de vivre de ce que j'aime faire ! Avec des amis, nous avons créé l'association "HOBI l'Atelier des Loisirs Créatifs". Nous animons alors des ateliers pour enfants, et pour adultes. Lors des "Jardins Animés" nous nous occupons bénévolement d'ateliers pour les enfants. Puis la mosaïque a pris de plus en plus de place dans ces ateliers de loisirs créatifs. J'ai alors décidé de suivre une formation professionnelle dans les ateliers d'autres mosaïstes en France et dans une école en Italie.

Comment avez-vous connu le CAM ?

J'habitais encore Veyrier-du-Lac quand j'ai adhéré à l'atelier Patchwork. C'était une autre manière de jouer avec les morceaux, les formes et les couleurs ! Les années passant je suis devenue l'animatrice de cette activité.

Et déjà un premier concours et un premier prix ?

C'est exact. J'ai participé à un concours qui s'intitulait "Ville", organisé par la ville de Paris, avec un patchwork qui représentait la ville d'Annecy et il a remporté le premier prix. Ensuite, il a été sélectionné pour représenter la France à Nagoya au Japon.

À l'honneur : Viviane Wolff

Du Patchwork, vous passez à la mosaïque ?

Pour la petite histoire, mon premier patchwork était une reproduction des mosaïques de la basilique Saint Marc de Venise. Je ne savais pas encore que je deviendrais mosaïste !

Comment se déroulaient les cours collectifs de mosaïque au CAM ?

A cette époque, je donnais des cours à la fois au CAM et à Annecy le Vieux. J'enseignais déjà les techniques de pose et le travail avec toutes sortes de matériaux. Comme j'apportais tout le nécessaire, - outils et matériaux - à chaque cours, les élèves devaient tous faire la même technique au même moment, ce qui n'était pas simple.

Et puis les choses évoluent ?

Les demandes de cours collectifs allaient en augmentant et les commandes affluaient. J'ai alors décidé de créer mon entreprise "Evasion Mosaïque". J'ai aménagé mon atelier dédié à la mosaïque dans une partie de ma maison. J'ai choisi le statut d'Artisan qui me permet de créer des œuvres d'art (tableaux, sculptures), mais aussi des objets fonctionnels comme des tables, des tours de miroirs, des crédences de cuisine.... Désormais chaque élève peut travailler sur une méthode et des matériaux différents, à son rythme, puisque tout est sur place. Evasion mosaïque forme chaque année 80 élèves, à raison de 6 à 8 élèves par cours. Ils viennent de Haute-Savoie, mais aussi de Savoie, de Suisse et parfois même de plus loin.

Les réalisations se multiplient ?

J'ai en effet à mon actif quelques grandes réalisations. La première, ce fut le fronton de la MJC Archipel Sud, place de la Mandallaz à Annecy. Puis on m'a confié la restauration du pavement du jeu de l'oie à Poisy. La mairie d'Annemasse m'a commandé une



Polyèdre à Seynod - 1600 x 803

grande fresque collective dans le quartier du "Perrier". J'ai décoré les paliers d'un immeuble géré par Haute-Savoie Habitat à Annemasse également. Pour la mairie d'Albertville, c'est une fresque de 20 m² dans un cimetière pour le "Carré des Anges". A Moûtiers, j'ai été sollicitée pour travailler avec les enfants de l'école maternelle "Daran-tasia" afin de recouvrir le mur d'entrée sur le thème des contes traditionnels.

Et en janvier dernier nous avons inauguré deux grandes fresques collectives qui décorent à présent le hall d'accueil du polyèdre de Seynod.

En parallèle j'ai travaillé pour des particuliers, qui me demandent des tables, des tableaux, des tours de miroirs, des décors de salle de bains, des crédences de cuisine, des sols... Je travaille également avec les architectes d'intérieurs, ébénistes et aussi les restaurants, salons de coiffure, etc...

Les applications de la mosaïque sont très vastes, je crois qu'il est difficile de se rendre compte de toutes les applications et styles de la mosaïque. Je vous invite à consulter mon site internet "www.evasion-mosaïque.fr" dans la rubrique créations pour avoir une petite idée !

Parmi ces réalisations il y a l'aventure au Chili de cet hiver, et d'autres projets ?

J'ai eu la chance de participer en janvier dernier, à un beau et grand

projet : recouvrir la façade (400 m²) de l'hôtel de ville de Puente Alto, un quartier de Santiago du Chili.

J'ai été sélectionnée avec 59 autres mosaïstes de 22 nationalités différentes, sur 500 postulants dans le monde. Pendant les quinze jours de ce gigantesque chantier, les mosaïstes ont été sollicités par des architectes et des organisateurs d'autres pays qui ont présenté leur projet en Argentine, en Allemagne, en Italie, proche du lac de Garde, en France à Paris. Pour l'instant ces projets sont encore dans "les cartons".

Actuellement, j'effectue avec l'association le fil d'Ariane, de Seynod, des tableaux en mosaïque avec des adultes handicapés pour décorer leur salle d'attente. Et cet été un autre projet verra le jour au centre aéré de Montisel, près de La Roche-sur-Foron.



Ambiance de chantier, au Chili - 960 x 720

Pour plus d'informations :

www.evasion-mosaïque.fr

Contact : viwo@free.fr

06 61 75 03 97



Mairie de Menthon-Saint-Bernard

284, rue Saint-Bernard - 74290 MENTHON-SAINT-BERNARD

Tél. 04 50 60 12 88 - Fax 04 50 60 07 60 - mairie-menthon@wanadoo.fr

<http://www.menthon-saint-bernard.fr/>